

# Programme formation continue des avocats Novembre 2024

## Thème: Le droit national et international du patrimoine

Date: Lundi 25 novembre 2024 de 9h30 à 17h00

Lieu: Visioconférence

Pré-requis: être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau: 2

### Objectifs:

- Savoir maîtriser les aspects fiscaux du droit fiscal patrimonial
- Savoir raisonner la situation des résidents fiscaux et celle de non-résidents fiscaux
- Optimiser la gestion du patrimoine
- Identifier et maîtriser les risques inhérents à l'optimisation fiscale patrimoniale nationale + internationale + actualité thématique

#### Méthodes mobilisées :

- Programme:
- Droit fiscal international du patrimoine
- Droit fiscal national du patrimoine
- Actualités sur le thème
  - Moyens pédagogiques : Slides et échanges
  - Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

#### Intervenant

Alexandre LAUMONIER, Enseignant en droit fiscal à l'Université de Bordeaux (professeur associé), docteur en droit, ancien avocat.

#### Informations importantes:

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants sufficant)
- Tarifs: Avocats ayant plus de deux ans d'exercice: 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau » Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet <a href="www.avocats-ecoa.fr">www.avocats-ecoa.fr</a> ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.